

LES ENTRETIENS D'AUXERRE

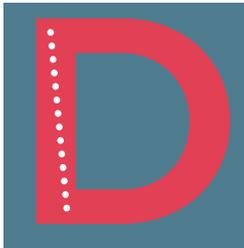
2020
6/7 NOVEMBRE



*LA DÉMOCRATIE SOCIALE,
UNE DÉMOCRATIE INACHEVÉE*

Guy GROUX

Sociologue, Directeur de recherche
au CEVIPOF (CNRS-Sciences Po)



u Front populaire aux années 1980, c'est l'État qui contribue pour l'essentiel à l'irruption de la démocratie dans l'entreprise. C'est lui qui impose notamment par la loi l'implantation d'un contre-pouvoir syndical face à ce que certains nommaient « l'employeur de droit divin », l'institution des élections professionnelles et du vote démocratique, l'exercice des libertés syndicales ou l'entrée des syndicats dans les conseils d'administration de certaines entreprises. En fait dans l'après-guerre, les rapports entre la démocratie sociale et le politique sont longtemps restés ambigus à cause peut-être de l'influence du programme du Conseil national de la Résistance (CNR) sur les divers régimes qui se sont succédés jusqu'à une période somme toute récente. Pour rompre avec le « vieux monde », celui de l'entre-deux-guerres, le CNR prônait en effet l'institution d'une authentique « démocratie économique et sociale » tout en attribuant à l'Etat un rôle incontournable, impérial et central dans la gestion politique (et juridique) de « l'ordre public social ». D'où une démocratie sociale qui restera longtemps et totalement subordonnée au « politique ».

Conséquence immédiate de la crise du politique et de la représentation démocratique survenue dans les années quatre-vingt et sur laquelle ont insisté de nombreux auteurs (Rosanvallon, Gauchet notamment) ? Dès les années 2000-2010, le rapport du politique et de la démocratie sociale se transforme. Face à la loi, le contrat s'affirme de plus en plus. De la loi Larcher (2007) à la loi El Khomri (2016) ou aux « ordonnances Macron » (2017), le pouvoir politique concède toujours plus d'autonomie aux partenaires sociaux et leur laisse la possibilité d'influencer les évolutions du Code du travail ou de fixer par la voie contractuelle des normes et des règles au plus près de l'entreprise et des salariés. C'est la fameuse « inversion de la hiérarchie des normes ».

Paradoxe ? Alors que jamais en France, la

production d'accords collectifs n'a été aussi élevée et la conflictualité dans l'entreprise aussi basse, la démocratie sociale reste ambiguë. Pour Jean Jaurès, un précurseur en matière d'intervention des salariés dans la gestion économique y compris en régime capitaliste, la démocratie sociale devait former l'achèvement parfait de la démocratie politique. On en est loin.

A *contrario* de certains pays européens, la « démocratie sociale à la française » reste en effet fragile et ambiguë. D'un côté, elle constitue une ressource pour un pouvoir politique de moins en moins à même de répondre aux complexités et aux incertitudes présentes dues aux ruptures liées à la mondialisation, à la transition écologique, à la révolution numérique et à l'irruption de plus en plus massive de l'individu voire de « l'intime » dans la question sociale. En d'autres termes, la démocratie sociale est devenue un prolongement - certains diraient un auxiliaire - du pouvoir politique dans la « gestion de l'ordre public social ».

Mais dans le même temps, la démocratie sociale suscite beaucoup de défiance surtout lorsqu'elle implique une « inversion de la hiérarchie des normes ». Pour certains syndicats ou partis politiques, elle renvoie à un déni du droit et de l'intérêt général, un thème qui fut récemment à la source des mouvements sociaux massifs qui s'opposaient aux réformes issues de la loi El Khomri ou des « ordonnances Macron ». On est là face à ce que Pascal Perrineau nomme la « démocratie manifestante » dont l'existence montre bien toute l'ambiguïté du contexte présent où une démocratie sociale institutionnalisée par le pouvoir politique se voit mise en cause par une démocratie à la fois manifestante et protestataire mais qui dans les faits en appelle à « toujours plus d'État ». Sauf qu'il s'agit là d'un Etat lui-même en difficulté face à la crise de la représentation politique.

Guy GROUX, CEVIPOF, Sciences Po



QUELQUES RÉFÉRENCES

Gauchet (Marcel), *La Démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard,

Groux (Guy), Robert (Richard), Foucault (Martial), co-dir., *Le Social et le politique*, Paris, CNRS Editions, 2020

Luhmann (Niklas), *The Differentiation of Society*, New York, Columbia University, 1982 (nouvelle édition 2020)

Perrineau (Pascal), *Le Grand Ecart. Chronique d'une démocratie fragmentée*, Paris, Plon, 2019

Rosanvallon (Pierre), *La Contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2006